

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, 9 juin 2023

CDBIO / Abr RAP 3

**COMITÉ DIRECTEUR POUR LES DROITS DE L'HOMME  
DANS LES DOMAINES DE LA BIOMÉDECINE ET DE LA SANTÉ (CDBIO)**

**3e réunion**

**6-9 juin 2023**

Strasbourg

**Rapport abrégé**

Adopté par le CDBIO

## O u v e r t u r e   d e   l a   r é u n i o n   e t   a d o p t i o n   d e   l ' o r d r e   d u

Le Comité directeur pour les droits de l'homme dans les domaines de la biomédecine et de la santé (CDBIO) tient sa 3<sup>e</sup> réunion du 6 au 9 juin 2023. La réunion est présidée par Siobhán O' Sullivan (Irlande).

L'ordre du jour de la réunion figure à l'annexe I. Le rapport complet de la réunion, y compris la liste des participants, est disponible auprès du Secrétariat (doc. CDBIO/RAP3).

### Liste des points pour décision du Comité des Ministres

Le CDBIO :

- finalise le rapport à mi-parcours de son Plan d'Action Stratégique et les technologies en biomédecine (2020-2025), et convient de le transmettre au Comité des Ministres pour qu'il en prenne note

### Liste des points pour information du Comité des Ministres

Le CDBIO :

- se félicite du forum pilote des jeunes sur l'IA dans les soins de santé, rendu possible grâce à une contribution volontaire du gouvernement irlandais. Le forum permet au CDBIO de développer sa réflexion sur l'engagement et la consultation futurs des jeunes dans son travail intergouvernemental, y compris l'organisation d'un forum à plus grande échelle dans le cadre du Plan d'Action Stratégique du Comité sur les droits de l'homme et les technologies en biomédecine (2020-2025) ;
- prend note avec satisfaction des progrès réalisés par le Groupe de rédaction sur l'impact de l'IA sur la relation patient-médecin, en se félicitant de la structure générale et du contenu de son projet de rapport. Les délégations sont invitées à faire part de leurs observations écrites sur le projet de rapport au Secrétariat au plus tard le 10 juillet 2023 ;
- examine le projet de Recommandation sur le respect de l'autonomie dans les services de soins de santé mentale. Les délégations sont invitées à transmettre leurs commentaires écrits au plus tard le 10 juillet 2023. Les sections restantes du projet (à partir du chapitre 4) seront examinées lors de la prochaine réunion plénière, en vue d'une consultation ciblée au début de 2024 et d'adopter la Recommandation d'ici la fin de 2024 ;
- se félicite de la publication du rapport sur la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme sur "Les droits des personnes faisant l'objet d'un placement et d'un traitement non consentis dans des établissements de santé" de la Cour ;
- note avec satisfaction les progrès réalisés dans le développement du « Projet de guide sur la participation des enfants aux décisions concernant leur santé » et fait part de ses commentaires. Les délégations ont été invitées à envoyer leurs commentaires par écrit au Secrétariat en 2023, à l'occasion de la réunion de l'Union européenne des praticiens. Un projet révisé sera présenté au CDBIO, en vue de son adoption, par les deux comités en novembre 2023 ;
- se félicite du rapport sur une approche des soins de santé fondée sur les droits humains, préparé par le Dr Rumiana Yotova (Université de Cambridge, Royaume-Uni). Le Comité s'accorde sur le développement de ce rapport, visant à collecter des informations visant à permettre de faire un état des lieux des législations nationales en

matière de protection et de promotion des droits des patients. Les délégations seront invitées à transmettre ces informations au plus tard le 10 octobre 2023 ;

- convient que la Recommandation « Accès équitable aux médicaments (2023) 1 » et aux équipements médicaux en situation de pénurie » couvre la plupart des questions liées aux traitements et technologies innovants. Le Comité s'accorde pour préparer de discussion visant à évaluer les questions éthiques restant à couvrir. Il convient de confier à un consultant, travaillant avec le soutien de deux ou trois membres du CDBIO, la tâche de préparer un avant-projet de texte qui sera présenté au CDBIO lors de sa 4<sup>ème</sup> réunion plénière ;
- prend note du rapport du rapporteur de l'atelier sur le « Dialogue public sur la médecine génomique », tenu en ligne le 10 novembre 2022 ; soutient les propositions pour la poursuite de travaux dans ce domaine, notamment en ce qui concerne les activités de sensibilisation des différentes parties prenantes et le réexamen, à la lumière de l'atelier, du résultat du Protocole additionnel à la Convention d'Oviedo sur les droits des personnes médicales, et de la Recommandation (2016) 6 sur la recherche ;
- prend note du rapport de la rapporteure du séminaire sur les « Interventions précoces sur les enfants intersexes – Promouvoir les droits » tenu le 31 mai 2022. Le Comité s'accorde sur le fait que son contenu reflète ;
- invite les délégations à faire part de l'intérêt à partir d'un groupe de rédaction travaillant chargé de développer un projet de Recommandation sur les droits des personnes intersexes sous l'autorité du Comité des Ministres ;
- se félicite du projet de programme de la Conférence intitulée « Promouvoir l'autonomie de la personne dans les soins de santé mentale », qui sera organisée, en coopération avec le Défenseur des droits de la République de Lettonie et l'Université de Lettonie, sous les auspices de la présidence lettone du Comité des Ministres (Riga, 14 novembre 2023) ;
- prend note des activités menées dans le cadre du projet : Droits humains en biomédecine II, sous le Plan d'Action Arménie ;
- convient de développer un exercice de réflexion à cette fin, un exercice de réflexion composé de membres du Bureau et délégations intéressées de proposer une méthodologie pour cette analyse ;
- invite les délégations à actualiser leurs réponses au questionnaire sur la procréation médicalement assistée (PMA), sur le droit à connaître leur origine pour les enfants issus de PMA et sur la maternité de substitution, en vue de leur publication en décembre 2023 ;
- convient de tenir ses prochaines réunions aux dates suivantes :
  - o 4<sup>ème</sup> réunion plénière : 14-17 novembre 2023, à Riga, à l'invitation de la Lettonie ;
  - o 5<sup>ème</sup> réunion plénière : 11-14 juin 2024, à Strasbourg

### **Modifications apportées à la composition du bureau du comité**

Le CDBIO :

- convient de reporter l'élection d'un nouveau bureau de façon à tenir dorénavant, toutes les élections au Bureau lors des réunions tenues en fin d'année.

Annexe I  
Ordre du jour

<b>Mardi 6 juin 2023 (09.30-13.00 / 14.30-18.00)</b>	
	<b>Forum pilote de la Jeunesse (9.30 – 13.00) A d a</b>
	<b>Bref échange à la suite du Forum pilote de la Jeunesse</b>
	<b>1. Adoption de l'ordre du jour</b> <ul style="list-style-type: none"><li>○ Les nouveaux membres du CDBIO sont invités à se présenter</li><li>○ Rappel des principales décisions à prendre au cours de la réunion</li></ul>
	<b>2. Accès équitable aux traitements et technologies innovants et appropriés dans le domaine des soins de santé</b>  <i>Objectif : Décision sur la marche à suivre</i>
	<b>9. Elections du Bureau</b>  <i>Objectif : Décision sur le report éventuel de l'élection à la réunion de novembre</i> <ul style="list-style-type: none"><li>○</li></ul>
<b>Mercredi 7 juin 2023 (9.30-13.00 / 14.30-18.00)</b>	
	<b>3. Projet de Recommandation pour la promotion des mesures volontaires</b>  <i>Objectif : Indications destinées au Bureau pour la poursuite du développement du projet de Recommandation, y compris en ce qui concerne une éventuelle consultation sur le projet</i> <ul style="list-style-type: none"><li>- Examen du projet de Recommandation préparé par le Bureau</li></ul>
	<b>4. Intelligence artificielle et biomédecine</b>  <i>Objectif : Indications destinées au Groupe de rédaction pour la poursuite de l'élaboration du rapport</i> <ul style="list-style-type: none"><li>- Examen d'un projet de rapport</li></ul>

**Jeudi 8 juin 2023 (9.30-13.00 / 14.30-18.00)**

**5. Aperçu de la législation et des pratiques relatives aux droits des patients**

*Objectif : Accord sur le projet de questionnaire*

- Discussion sur le document d'introduction préparé par la Consultante
- Examen du projet de questionnaire préparé par la Consultante

**6. Examen à mi-parcours du PAS**

*Objectif : Finalisation du rapport à mi-parcours du PAS*

- Examen du rapport à mi-parcours préparé par le Groupe de rédaction

**7. Guide concernant la participation des enfants au processus décisionnel sur les questions relatives à leur santé**

*Objectif : Indications destinées au Groupe de rédaction pour la finalisation du projet de Guide en vue de son adoption lors de la 4e réunion plénière du CDBIO et de la 8e réunion plénière du CDENF*

- Examen du projet de Guide révisé à la lumière des commentaires reçus lors des consultations des parties prenantes et des enfants

**Vendredi 9 juin 2023 (9.30-13.00)**

**8. Génomique et dialogue public**

*Objectif : Présentation du rapport du Rapporteur et discussion de ses propositions*


**9. Elections du Bureau (Sous réserve de la décision du CDBIO sur le report de l'élection)**



*Objectif : E l e c t i o n d ' u n n o u v e a u m e m b r e d u B u r  
renouvelable*

Les candidatures devront parvenir par écrit au Secrétariat au plus tard le jeudi 8 juin 2023 à 14h00.

	<p><b>12. Divers</b></p> <p>a. Diffusion des documents adoptés <i>Objectif : Information des mesures prises par le Secrétariat pour contribuer à la diffusion et à l'information des documents adoptés</i></p> <p>b. Intervention précoce sur les enfants intersexes <i>Objectif : Présentation du rapport du Rapporteur du Séminaire (31 mai 2022)</i></p> <p>c. Réponses au questionnaire sur la procréation médicalement assistée, y compris la maternité de substitution <i>Objectif : Inviter les délégations à vérifier les informations fournies en vue de leur publication à la demande du Comité des Ministres</i></p> <p>d. Conférence sur la « Promotion de l'autonomie dans les soins de santé mentale » (Riga, 14 novembre 2023) <i>Objectif : Présentation du projet de programme</i></p> <p>e. Plan d'action Arménie <i>Objectif : Information sur le projet de coopération Droits humains et Biomédecine II</i></p>
	<p><b>10. Adoption des décisions prises par le CDBIO lors de sa 3<sup>e</sup> réunion</b></p> <p><i>Objectif : Approbation du rapport de réunion abrégé incluant les décisions</i></p>
	<p><b>11. Dates des prochaines réunions</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 4<sup>e</sup> réunion du CDBIO : 14-17 novembre 2023 (Riga)</li> <li>○ 5<sup>e</sup> réunion du CDBIO : 11-14 / 18-21 juin 2024</li> </ul>

## POINTS A TRAITER UNIQUEMENT PAR ECRIT

	<p><b>13. Développements dans le domaine de la bioéthique</b></p> <p>Les délégations, y compris les observateurs, sont invitées à envoyer les informations par écrit.</p> <p>a. Développements dans les Etats membres et les autres Etats</p> <p>b. Développements dans les organisations internationales</p> <p>c. Développements dans les autres instances</p> <p>d. Développement s à la Cour européenne des Droits</p>

	<p><b>14. Etat des signatures et des ratifications de la Convention sur les Droits de l'Homme et la biomédecine, du Protocole portant interdiction du clonage d'êtres humains, du Protocole relatif à la transplantation d'organes et du Protocole relatif à la recherche biomédicale et du Protocole relatif aux tests génétiques à des fins médicales</b></p>
	<p><b>15. Coopération avec d'autres comités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Comité européen sur la transplantation d'organes (CD-ET)</li> <li>b. Comité européen sur la transfusion sanguine (CD-P-TS)</li> <li>c. Comité consultatif de la Convention pour le traitement automatisé des données à caractère personnel (T-PD)</li> <li>d. Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDENF)</li> <li>e. Comité directeur pour la Coopération juridique (CDCJ)</li> </ul>